



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Obligation du passeport vaccinal ou de tests de dépistage pour certaines personnes sur le campus ENPQ**

**Nicolet, le 30 août 2021** – De nouvelles règles sanitaires sont maintenant en vigueur à l'École nationale de police du Québec dont l'obligation du passeport vaccinal ou de tests de dépistage pour certaines personnes présentes sur le campus de l'ENPQ.

#### **Passeport vaccinal ou tests de dépistage pour le personnel et autres personnes qui travaillent ou étudient sur le campus**

##### ***Campus ENPQ***

À compter du 13 septembre prochain, les personnes suivantes qui se présenteront sur le campus de l'École devront présenter le passeport vaccinal ou une preuve de double vaccination ou se voir administrer un test de dépistage selon des modalités qui seront précisées ultérieurement :

- Tous les membres du personnel de l'ENPQ;
- Tous les membres du personnel du Club social, de la SQI, de l'entretien ménager et de la sécurité;
- Tous les membres du personnel de la Ville de Nicolet qui travaillent au Centre sportif;
- Tous les étudiants des programmes de formation initiale de l'École;
- Tous les étudiants des formations identifiées en perfectionnement avec contacts physiques;
- Tous les participants externes à des réunions ou rencontres, autres que des formations, d'une durée de plus d'une journée (passeport vaccinal seulement sans option de dépistage);
- Tous les invités externes aux cérémonies de remise des attestations de l'École (passeport vaccinal seulement sans option de dépistage).

Toutes les personnes qui ne seront pas adéquatement protégées devront subir un test de dépistage, et ce, 2 fois par semaine pour les personnes à temps plein sur le campus selon des modalités qui seront précisées au cours des prochains jours.

##### ***Salle d'entraînement, gymnase, piscine et salon Pierre-Caron (mess)***

À compter du 1<sup>er</sup> septembre prochain, le passeport vaccinal sera requis pour ceux qui désirent avoir accès à la salle d'entraînement, au gymnase, à la piscine et au salon Pierre-Caron (mess).

##### **Consignes pour les autres personnes présentes occasionnellement sur le campus**

Les personnes suivantes qui se présentent sur le campus devront respecter les règles sanitaires sans obligation du passeport vaccinal ou des tests de dépistage :

- Les étudiants en perfectionnement ou les clientèles qui ne sont pas dans des formations ou activités avec contacts physiques;
- Les candidats à des processus de recrutement;
- Tous les participants externes à des réunions ou rencontres d'une durée d'une journée et moins;
- Les visiteurs occasionnels.

### **Retour du masque en classe**

- Les étudiants en classe doivent porter le masque même si la distanciation de 2 m est respectée.
- Seul le formateur peut retirer son masque en classe lorsque la distanciation de 2 m est respectée.
- Cette règle s'applique également aux activités offertes par l'ENPQ hors campus.

### **Port du masque sur le campus**

- Le port du masque est obligatoire dans toutes les situations où la distanciation de 2 m ne peut être respectée et qu'aucune barrière physique n'est présente. Cela inclut les déplacements dans toutes les installations de l'École.
- Les membres du personnel peuvent retirer leur masque dans les bureaux et salles de rencontre lorsque la distanciation est respectée.

### **Reprise des formations avec contacts physiques brefs**

Les formations avec contacts physiques brefs reprennent graduellement. La double vaccination est requise pour pouvoir participer à ces cours, le cas échéant, un test de dépistage sera fait le matin du début de la formation. Plus de renseignements vous seront transmis dans les confirmations des cours envoyées par le registrariat lorsque applicable.

### **Déconfinement des étudiants inscrits dans un des programmes de formation initiale**

Les étudiants inscrits dans un des programmes de formation initiale qui sont en internat ne sont plus confinés sur le campus. Ils peuvent retourner chez eux les fins de semaine.

### **Milieu de travail sécuritaire**

La direction de l'ENPQ est fière de souligner la collaboration de tous, collaboration qui a favorisé jusqu'à maintenant un milieu de travail sécuritaire. Le personnel est immunisé à la hauteur de 85 % actuellement, nos clientèles de formation initiale le sont en moyenne à 95 %, ce qui sont d'excellentes nouvelles.

Notons qu'il n'y a eu aucune éclosion de la COVID-19 sur le campus de l'École depuis le début de la pandémie malgré la présence de personnes provenant de toutes les régions du Québec. Il faut continuer nos efforts afin d'avoir un milieu de vie sécuritaire pour tout le monde.

*Le Bureau du registraire et des communications*